

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À
L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN,
LE JEUDI 15 JUILLET 2021 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Les membres du conseil suivants :
Madame Cathy Roy, présente
Madame Noëlle Hayes, présente
Monsieur Marc-Olivier Désilets, présent
Monsieur Martin Valcourt, présent
Monsieur Gilles Valcourt, présent

Sous la présidence de Madame Sylvie Dubé, mairesse, présente

Le poste de conseiller no 3 est vacant

Assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale.

Le quorum est constaté.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
2. **Renoncement de l'avis de convocation (résolution)**
3. **Adoption de l'ordre du jour (résolution)**
4. **Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance**
5. **Consommation d'eau potable et niveau du puits no. 1 (information)**
6. **Prolongement de la ligne d'eau potable pour le camping de la rivière étoilée (résolution)**
7. **Le Petit Écossais – Thermopompe (résolution)**
8. **Date pour cérémonie hommage à Madame Chantal Ouellet (résolution)**
9. **Date pour cérémonie hommage à Monsieur Iain Mac (résolution)**
10. **Soirée d'information sur le compostage : 30 août et tirage de barils récupérateurs d'eau de pluie (résolution)**
11. **Lettre de la Municipalité de Hampden à la suite d'une demande de lettre d'appui (résolution)**
12. **Demande de branchement réseaux municipaux et numéro civique : M. Patrick Boel – lot : 4 774 112 (résolution)**

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 10.

Madame Sylvie Dubé, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

La séance est publique.

2. **Renoncement de l'avis de convocation (résolution)**
Considérant que certains dossiers doivent être traités rapidement;

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021

Considérant qu'un avis de convocation a été transmis aux membres du conseil pour la tenue de cette séance extraordinaire dans un court délai;

Considérant que tous les membres du conseil sont présents à la séance extraordinaire à la salle du conseil;

2021-07-337

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que tous les membres du conseil acceptent la tenue de cette séance extraordinaire et renoncent au délai prévu à la Loi des Cités et villes pour l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2021-07-338

3. Adoption de l'ordre du jour (résolution)

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que l'ordre du jour remis aux membres du conseil est accepté.

ADOPTÉE

4. Période de questions : sujets divers

Madame Cathy Roy, conseillère s'informe pour savoir si les travaux de taillage des cèdres à l'entrée du Parc Walter-MacKenzie ont été effectués. Madame Sylvie Dubé, mairesse, indique que la taille sera effectuée par les membres du comité d'embellissement dans les prochains jours.

5. Consommation d'eau potable et niveau du puits no. 1 (information)

Considérant la réception aujourd'hui même des informations par la firme Aquatech indiquant que le niveau d'eau du puits no.1 est bas, soit au niveau de 4.5m (6.5 printemps et alarme de bas niveau du puits à 2.0m) lors de pompage de longue durée et que nous sommes juste en mi-juillet;

Considérant que les relevés indiquent que la consommation d'eau potable est passée de 275m cube/jour à 375-450m cube/jour dernièrement;

Considérant qu'une vérification des jeux d'eau a été faite pour s'assurer du temps réel d'arrosage lors du déclenchement et du nombre de mcube avec le nouveau compteur d'eau;

Considérant que les conditions climatiques depuis le début de la période estivale apportent des températures chaudes, humides et peu de précipitation;

2021-07-339

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal demande aux citoyens d'éviter l'utilisation de l'eau potable pour des activités non essentielles;

Qu'un communiqué sera diffusé pour aviser la population de réduire la consommation d'eau potable pour les prochains jours et/ou semaine en raison du bas niveau d'eau dans le puis no.1;

Que la situation relative au niveau d'eau du puits no. 1 sera suivie très fréquemment pour informer les membres du conseil.

ADOPTÉE

6. Prolongement de la ligne d'eau potable pour le camping de la rivière étoilée (résolution)

Entendu l'augmentation de clientèle au Camping de la Rivière étoilée;

Entendu le besoin d'offrir un service rapproché d'approvisionnement d'eau potable pour les clients des terrains de camping destinés aux tentes;

2021-07-340

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal accepte le prolongement de la ligne d'eau potable pour le secteur du camping pour tentes;

Que ces travaux seront effectués à la fin de l'été ou pendant la saison automnale selon la disponibilité des responsables du camping et/ou de la Société de Développement Scotstown-Hampden.

ADOPTÉE

7. **Le Petit Écossais – Thermopompe (résolution)**

Considérant que la thermopompe actuelle dans le bâtiment du Petit Écossais est défectueuse;

Considérant qu'une vérification de cette thermopompe a été effectuée par une compagnie spécialisée qui a indiqué que le compresseur était défectueux et les coûts de remplacement pouvaient être élevés;

Considérant que des estimations pour l'achat d'une thermopompe neuve ont été demandées auprès de deux (2) fournisseurs de la région;

Considérant que la Ville de Scotstown est propriétaire du bâtiment;

2021-07-341

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal accepte l'achat d'une thermopompe neuve auprès de la compagnie Pro Énergie (Lac Mégantic) avec les spécifications suivantes :

- Thermopompe fonctionnant jusqu'à -20C
 - Unité thermopompe Mitsubishi Electric (24 000 Btu/H)
 - Unité intérieur, modèle MSZ-GL24NA
 - Unité extérieure, modèle MUZ-GL24NA
 - Arrêt automatique du système à -20C pour protéger le compresseur en mode chauffage
 - Tuyauterie de réfrigérant
 - Isolation pour la tuyauterie de réfrigérant
 - Frigoriste - Remplissage des lignes de réfrigérant - Mise en marche - Tests
 - Matériaux
 - Main-d'oeuvre

Prix : 5 850 \$ plus les taxes

Monsieur Martin Valcourt, conseiller, propose de vérifier la garantie offerte pour cet équipement et l'équivalence avec la garantie indiquée par d'autres compagnies.

La Société de développement a l'intention de participer financièrement à l'achat de cette thermopompe et reversera des sommes à la Ville de Scotstown à la fin de leur année financière, selon les bénéfices de l'année en cours.

ADOPTÉE

8. **Date pour cérémonie hommage à Madame Chantal Ouellet (résolution)**

Entendu que le Conseil souhaite souligner le dévouement de Madame Chantal Ouellet depuis de nombreuses années pour le développement de Scotstown;

2021-07-342

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal identifie la passerelle au-dessus de la rivière au Saumon dans le Parc Walter-MacKenzie « Passerelle Chantal Ouellet ».

Que Madame Chantal Ouellet soit informée par lettre de la Ville de cette appellation et qu'une cérémonie aura lieu pour souligner cet événement.

Que des panneaux seront faits et installés à la passerelle.

Qu'une cérémonie soit organisée le 18 septembre 2021 à 10 h à proximité de la passerelle et que toute la population soit invitée à participer.

Qu'un budget d'une montant approximatif de 300 \$ est adopté pour cette cérémonie.

ADOPTÉE

9. Date pour cérémonie hommage à Monsieur Iain Mac (résolution)

Considérant que le conseil municipal souhaite rendre hommage à Feu Monsieur Iain MacAulay, décédé subitement le 25 octobre 2020 alors qu'il était maire de Scotstown depuis quelques mois et au sein du conseil municipal à titre de conseiller municipal depuis près 10 ans;

Considérant que le Conseil municipal a procédé à l'achat d'un banc en granit avec l'inscription du nom de Monsieur MacAulay et que ce banc est installé sur la pelouse devant l'Hôtel de Ville;

2021-07-343

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le Conseil municipal souhaite organiser une cérémonie en présence de la famille de Monsieur MacAulay, le 13 août 2021 à 17 h.

ADOPTÉE

10. Soirée d'information sur le compostage : 30 août et tirage de barils récupérateurs d'eau de pluie (résolution)

Considérant la mise en place de la collecte porte-à-porte des matières organiques au cours des prochaines semaines et la fourniture de bacs roulants bruns;

2021-07-344

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QU'une soirée d'information sur le compostage soit organisée le 30 août 2021 animée par Monsieur René Vachon, responsable de ce dossier à la MRC du Haut-St-François;

Que le conseil municipal autorise le tirage de barils récupérateurs d'eau de pluie parmi les participants lors de cette soirée;

L'annonce sera diffusée sur le site web de la ville, dans l'Info-Scotstown et sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'au tableau d'affichage.

ADOPTÉE

11. Lettre de la Municipalité de Hampden à la suite d'une demande de lettre d'appui (résolution)

Considérant que la Ville de Scotstown a reçu par courriel le 7 juillet 2021 une lettre de la Municipalité de Hampden datée du 30 juin 2021 relative à la demande d'une lettre d'appui pour le dépôt par Scotstown d'une aide financière dans le cadre du Programme initiatives canadiennes pour des communautés en santé ;

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021

Considérant que les membres du conseil municipal de Scotstown ont pris connaissance de la lettre;

2021-07-345

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que la Ville de Scotstown réponde par lettre à la Municipalité de Hampden ainsi que copie à chaque membre du conseil municipal de Hampden afin d'expliquer qu'à l'avenir toute demande de lettre d'appui sera demandée officiellement au Conseil municipal;

Que la lettre d'appui demandé à la Municipalité de Hampden pour le Programme initiatives canadiennes pour des communautés en santé présenté par la Ville de Scotstown était une demande d'appui moral et ne faisait pas l'objet d'une demande conjointe avec la Municipalité de Hampden.

Par conséquent aucun document supplémentaire ne sera fourni ni montants ou autres informations.

ADOPTÉE

12. Demande de branchement réseaux municipaux et numéro civique : M. Patrick Boel – lot : 4 774 112 (résolution)

ATTENDU que le propriétaire du lot 4 774 112 du cadastre du Québec, situé sur la rue de Ditton a l'intention de construire une résidence et a fait une demande pour être raccordée aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux;

2021-07-346

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE la Ville de Scotstown procède aux travaux nécessaires pour le raccordement de cette propriété au cours des prochains jours et ce avant les travaux de réfection de la route 257 qui doit avoir lieux sous peu;

Que la Ville de Scotstown assume les frais pour la pose des canalisations nécessaires des canalisations principales jusqu'à la limite de la propriété du propriétaire ;

Que les travaux seront faits par les employés de la ville sous la supervision de la firme Aquatech, responsable de l'exploitation des réseaux municipaux;

QUE les propriétaires sont responsables de faire l'installation sur leur propriété pour le branchement aux réseaux municipaux à partir des canalisations principales de la ville.

Que le numéro civique 130 soit attribué à cet immeuble.

ADOPTÉE

Travaux pour branchement des réseaux municipaux relatifs aux lots 6 362 466 et 6 362 467

ENTENDU que la Ville de Scotstown a vendu les lots 6 362 466 et 6 362 467 du cadastre du Québec, situés sur la rue Osborne;

ENTENDU que la vente de ces lots oblige les acquéreurs à construire une résidence dans un délai de 24 mois à compter de la date d'achat;

ENTENDU que le Conseil municipal s'est engagé à installer les canalisations des réseaux municipaux jusqu'à la limite de chacun des terrains;

2021-07-347

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021

QUE la Ville de Scotstown procède aux travaux nécessaires pour l'installation des canalisations des réseaux municipaux et assume les frais jusqu'à la limite de la propriété du propriétaire ;

Que les travaux seront faits par les employés de la ville sous la supervision de la firme Aquatech, responsable de l'exploitation des réseaux municipaux;

QUE les propriétaires seront avisés des travaux et ceux-ci sont responsables de faire l'installation sur leur propriété pour le branchement aux réseaux municipaux à partir des canalisations principales de la ville.

ADOPTÉE

13. Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance

Aucune question n'a été reçue.

14. Levée de la séance (résolution)

2021-07-348

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 19 h 40.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Sylvie Dubé, mairesse

Monique Polard, directrice générale